

Déchets organiques : Miniwaste fait le maximum



► Vu la quantité considérable et en augmentation des biodéchets en Europe, certaines municipalités ainsi que des experts en la matière ont décidé d'unir leurs forces dans le projet Miniwaste. Objectif avoué : trouver et diffuser les meilleurs moyens de réduire la production de déchets organiques. Ce projet regroupe 5 partenaires : la communauté d'agglomération Rennes Métropole, la ville de Brno en République Tchèque, ACR+ (Association des Cités et Régions pour le Recyclage et la gestion durable des Ressources), Lipor (organisme qui s'occupe de la gestion des déchets municipaux produits dans la Région de Porto au Portugal), et le Cemagref (établissement public français de recherche dans les domaines de l'eau et de gestion des territoires)...

◆ Miniwaste a pour objectif de démontrer, en lien avec la directive-cadre européenne relative aux déchets, qu'il est possible de réduire significativement la quantité de déchets organiques à la source d'une manière contrôlée et durable, ainsi qu'assurer le suivi et l'évaluation de ces actions de réduction. Cette diminution sera obtenue principalement par des actions visant à limiter le gaspillage alimentaire et à favoriser le compostage individuel ou collectif pour les déchets de cuisine et les déchets "verts". Selon différentes études, la production de déchets municipaux varie entre 300 et 800 kg par habitant et par an en Europe. Les déchets organiques représentent entre 100 et 250 kg : on estime que 10% peuvent être évités en limitant le gaspillage alimentaire et entre 30 et 70% peuvent être compostés, dont une bonne partie à la source.

► Ce projet européen doit aboutir à la conception d'un outil informatique permettant aux autorités locales et régionales d'évaluer et de contrôler l'impact de ces bonnes pratiques sur leur territoire. Il bénéficie d'un co-financement du programme Life+ de la Commission européenne (volet Politique et Gouvernance environnementales), son budget total se montant à 2 289 402 euros, avec une contribution de l'UE de 1 126 626 euros. Débuté en 2009, Miniwaste s'achèvera en 2012.

↳ Dans le cadre de ce projet, l'ACR+ était chargée de développer un inventaire des connaissances, et de ce fait d'identifier et de décrire des bonnes pratiques en matière de prévention des déchets organiques en Europe qui pourraient être reproduites par des autorités locales et régionales. Le rapport final contient 10 fiches et un certain nombre d'annexes. 9 de ces fiches portent sur la prévention des déchets organiques, tandis que la 10ème couvre les centres de réutilisation :

1. Compostage à domicile - Italie (Piémont)
2. Compostage à domicile - Royaume-Uni (Kent)
3. Compostage à domicile - Portugal (Lipor)
4. Compostage à domicile - France (Chambéry)
5. Compostage de quartier - Belgique (Région flamande)
6. Compostage de quartier - Suisse (Zürich)
7. Compostage sur site en ferme - Autriche (Freistadt)
8. Lutte contre le gaspillage alimentaire - Royaume-Uni (WRAP)

9. Jardinage raisonné - Belgique (Région flamande)

10. Centres de réutilisation - Belgique (Région flamande)

Pour chacune de ces fiches, l'ACR+ a fourni des informations détaillées sur les caractéristiques générales de l'entité responsable, le contexte local, la stratégie appliquée (objectifs, approche et méthodologie), instruments appropriés, parties prenantes, les moyens et actions (y compris en ce qui concerne la communication), aspects législatifs et financiers, résultats, indicateurs et outils de suivi (s'il y avait lieu), ainsi que les défis rencontrés et les facteurs de succès. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [ici](#) le rapport complet d'inventaire.

↳ En parallèle, le Cemagref a bien progressé concernant la méthodologie (protocole) sur l'évaluation quantitative des déchets compostés en habitation individuelle. Il a également commencé ses expérimentations relatives aux méthodologies (protocoles) sur l'évaluation quantitative des déchets compostés en habitat collectif (immeubles d'appartements), l'évaluation qualitative du compost fait à la maison et sa comparaison de différents types de fûts à compost en habitat collectif. En outre, Rennes Métropole poursuit son travail au sujet de l'outil informatique pour le suivi et l'évaluation de la réduction des déchets organiques. Cela couvre notamment les définitions du processus et une batterie d'indicateurs potentiels.



▶▶ 3 des partenaires (Rennes Métropole, Lipor et Brno) ont été également fortement impliqués sur le terrain avec la distribution de fûts à compost, l'organisation de formations, la mise en place de sites de démonstration, afin d'aider leurs résidents à réduire leurs déchets organiques. Les partenaires ont réalisé diverses actions d'information, telles que l'envoi d'e-mails et de SMS, la distribution de brochures et de guides, ainsi que le développement de sites internet locaux sur le compostage. Pour faire le point sur toutes ces actions, une conférence d'experts aura lieu en septembre prochain à Brno.

↳ En rapport direct avec le sujet, nous vous renvoyons à la lecture de notre article : [Biodéchets : un potentiel trop inexploité en Europe.](#)

Ce rédactionnel provient du site www.dechetcom.com - contact@dechetcom.com